



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

assemblées locales

Question écrite n° 93821

## Texte de la question

M. Robert Lecou attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'intérêt qu'il y a à favoriser l'information des citoyens sur le travail des institutions publiques. La retransmission de séances à l'Assemblée nationale montre bien l'intérêt des Français pour le travail de leurs élus. À un moment où tout ce qui peut renforcer la vie politique doit être envisagé, il demande donc s'il est possible d'envisager de diffuser des séances plénières des organes délibérants des collectivités territoriales par la voie des chaînes régionales. Ces institutions prennent une part de plus en plus grande dans la vie de nos concitoyens et la retransmission des séances est un moyen d'améliorer la connaissance qu'en ont les citoyens, et donc leur intérêt et leur implication. Il lui demande donc ce qu'il compte faire dans ce domaine.

## Données clés

**Auteur :** [M. Robert Lecou](#)

**Circonscription :** Hérault (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93821

**Rubrique :** Collectivités territoriales

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 mai 2006, page 4833